

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 43 (1955)

**Heft:** 828

**Artikel:** De-ci, de-là

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-268516>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## A GENÈVE



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 25 93 95

## CORSETS CLÉMENT

26, rue du Marché - Genève

Toutes les dernières nouveautés  
Tous les genres - Tous les prix

Timbres escompte jaunes

## BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosserie pour la toilette et le ménage  
6, rue Winkelried - Genève - Téléph. 32 20 73



## LE FRIGO SIBIR

sera toujours le meilleur!

Fr. 295.— (en vente partout)

## DE-CI, DE-LA

La Médaille Nansen pour travail accompli en faveur des réfugiés a été décernée, le 5 mai, à Mrs. Franklin D. Roosevelt pour les services qu'elle a rendus à cette cause et en souvenir des initiatives prises en faveur des réfugiés par feu le Président Roosevelt.

Pour les élections anglaises du 26 mai, on comptait 92 candidates : 43 travaillistes, 33 du parti conservateur, 14 libérales, 1 communiste, 1 nationaliste gallois.

Sur 92 candidates, 24 ont été élues le 26 mai. Il n'y avait que 17 femmes dans l'ancienne Chambre des Communes.

Miss Agatha Barbara a été nommée ministre de l'éducation dans le nouveau gouvernement travailliste de M. Dom Mintoff, c'est la première femme ministre de l'île de Malte.

L'opinion publique s'est émue, dans la province ouest d'Australie, de voir nommer, pour diriger une maternité, un comité entièrement masculin. Jusqu'à ce, cette maternité, créée à la demande instant de femmes qui voyaient la nécessité d'avoir un établissement hospitalier servant de centre pour la formation des sages-femmes, a été admirablement menée et équipée par une directrice, assistée d'un comité et d'un groupe de dames.

L'Université de Madrid compte une nouvelle femme professeur, Mme Maria Angela Galine Carillo.

La résolution votée au Congrès d'Helsinki par le Conseil international des femmes sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, a été transmise au secrétariat de la Commission du désarmement et elle a été portée à l'attention du secrétariat de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

## Nul n'est prophète en son pays

Neuchâtel a fait mentir le proverbe, et ce, non pour un de ses fils, mais pour une de ses filles, récemment et brillamment élue à la présidence de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Le 18 mai, dans le magnifique décor de l'Hôtel Du Peyrou, un des joyaux de la construction du XVII<sup>e</sup> siècle en Suisse, une centaine de Neuchâteloises et d'amies des cantons voisins s'étaient groupées pour fêter M<sup>e</sup> Denise Berthoud. Celle-ci avait à sa droite l'unique homme présent, M. Liniger, conseiller communal.

L'organisatrice de cette charmante manifestation, Mlle Roulet, présidente du « Centre de liaison » de Neuchâtel, dirigeait avec bonne grâce et autorité la manifestation qui se déroula autour de cinq grandes tables joliment fleuries où se pressaient les représentantes des groupements féminins du canton. Dans une atmosphère, toute empreinte de simplicité, de bonne humeur et d'amitié, un fort bon repas fut servi, et, comme il se doit, agrémenté de discours de félicitations et bons vœux apportés par les diverses associations et par M. Liniger au nom de la ville de Neuchâtel. La jeune présidente répondit avec émotion et avec le sens de la mesure qui la caractérisée.

La note humoristique fut apportée par Mlle Houret qui, au nom des Femmes abstinentes de Neuchâtel, remit à Mlle Berthoud une pièce de 2 fr. destinée à acheter le premier litre de Neuchâtel 1955, pur jus de sans alcool...

Le groupe mixte du Costume neuchâtelois se fit entendre à plusieurs reprises au cours de la soirée dans des chansons populaires délicieusement romantiques, telles que nous les ont transmises les traditions populaires. M. Reichenbach, qui dirige ce bel ensemble vocal a personnellement harmonisé plusieurs d'entre elles.

Chère Romandie, tu n'es pas un vain mot !... L'amour du Pays romand nous tient au cœur et y pousse de profondes racines. Vaud, Neuchâtel et Genève, si proches par leurs coutumes, leurs intérêts, leurs idéaux... et tous ensemble solidement attachés à la patrie suisse, diverse, mais une quand même.

Après une Zurichoise, c'est une Neuchâteloise qui maintenant préside aux destinées de notre Alliance. Tout est bien, selon la tradition qui respecte ainsi les différentes tendances du pays. Nous confions joyeusement à M<sup>e</sup> Berthoud les destinées de notre grande association nationale, et sommes prêtes à l'aider selon nos possibilités. Dr Renée Girod

## CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère  
Toiles et tissages à la main

### Art Rustique Suisse

#### H. CUENOD

Av. du Théâtre 1  
vis-à-vis du Théâtre  
Tél. 22 31 20  
Lausanne

Spécialité : La fiche comptable

### Imprimerie Th. Eberhard

LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 22 33 83

Pour vous Mesdames  
La maison spécialisée

vous rendra la taille fine et souple  
Sur mesure - Réparations - Transformations

M. Auras-Rossier - Ancien-Port 6 - Vevey

### Parfumerie de l'Etoile

Soin de beauté - Manucure  
30, rue des Deux-Marchés - VEVEY  
Mlle J. GUERRY Tél. 5 11 37

### Emissions radiophoniques

Tous les vendredis, à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

### Carnet de la Quinzaine

#### Samedi 4 et dimanche 5 juin

Lugano : Aula du Lycée cantonal, viale Cataneo 4. — Samedi, 14 h. 15 et dimanche, 9 h. 30. — 44<sup>me</sup> Assemblée des déléguées de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

#### Vendredi 3 juin

Berne : à la Monnaie (Bellevue) 20 h. 30 : Séance du Groupe suffragiste romand, Questions administratives et Exercice pratique sur l'intervention de l'Etat dans les activités de la femme.

#### Lundi 6 juin

Berne : Hôtel Bristol (1er ét., 20 h. : Association pour le Suffrage féminin, soirée de discussion sur « Das Fernsehen ».

#### Mardi 7, mercredi 8 juin

Bâle : Salle rouge, bâtiment de la Foire, 14 h. — Assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

#### Lundi 11 juin

La Chaux-de-Fonds : Lyceum, 14 h. 30 : Assemblée générale de la section suffragiste de la Chaux-de-Fonds, suivie d'un exposé Mme P. Quaile sur Le Fédéralisme et d'un théâtre.

#### Mercredi 15 juin

Lausanne : Tea-Room du Grand-Chêne, 19 h. — Diner en l'honneur de M<sup>e</sup> Denise Berthoud, nouvelle présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

#### 17 h. — Assemblée de printemps du Cartel vaudois des associations féminines.

#### Dimanche 19 juin

Genève : Stade de Varembe (matin et après-midi) — Journée cantonale de gymnastique féminine. Entrée libre.

#### Jeudi 23 juin

Genève : La Bonne Auberge, 19, boul. G. Favon, 20 h. 30 — Assemblée générale de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales, suivie d'un film sur l'Espagne.

### UN SPAGHETTI INCOMPARABLE !

**DURO** Extra dur, doré,  
prêt en 10 min.,  
ne colle pas,  
reste ferme.

**EXCLUSIVITÉ DES PATES DE ROLLE**

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

## Et les futures victimes ?

On ne saurait trop approuver le cri d'alarme poussé par M. Jean Scerétan contre l'indulgence excessive dont jouissent auprès des Tribunaux les auteurs d'attentats à la puissance qui se multiplient de façon inquiétante. N'est-il pas devenu évident que les auteurs de tels crimes sont des malades, des maniaques qui recommanderont, et qu'il faut absolument mettre hors d'état de recommencer. Et que la première mesure à prendre est de retracer à ce genre de délit tout droit au sur-sis.

Il ne s'agit pas ici d'indulgence, d'espoir de relèvement du délinquant. Il s'agit uniquement de préserver la future victime. C'est avant tout cela seul qui importe, préserver la future victime. Et la suppression du bénéfice du sur-sis est la première mesure qui s'impose pour ce genre de délit.

La même considération peut aussi être en-

visagée pour les délits commis sous l'emprise de l'ivresse. Là encore, « qui a bu, boira », celui qui se met en état d'ivresse est presque toujours en récidive. Les jugements des tribunaux en ont offert de nombreux exemples, et là aussi le sur-sis doit être refusé aux auteurs d'accidents ou de délits commis sous l'influence de l'ivresse.

Si ceux qui ne craignent pas de se mettre au volant d'une automobile en état d'ivresse savaient qu'ils n'auront aucun sur-sis en cas d'accident, et qu'au surplus ils seront frappés du retrait du permis de conduire pour une longue période, avec retrait définitif à la première récidive, peut-être en résultera-t-il une sensible diminution des accidents et délits consécutifs à l'ivresse.

La seule, qu'on pense aux futures victimes.

(Gazette de Lausanne) H. B.



Chaux-de-Fonds	FOYER D'SR
	Rue des Chemins-de-Fer 7
Genève	RESTAURANT DES FALAISES
	Quai du Rhône 47
Lausanne	RESTAURANT LE CARILLON
	Rue des Terreaux 22
Le Locle	RESTAURANT DE ST-LAURENT
	Rue St-Laurent 2
Neuchâtel	RESTAURANT BON-ACCUEIL
	Rue Calame 13
Nyon	RESTAURANT NEUCHATELOIS
	Faubourg du Lac 17
Peseux	RESTAURANT SANS ALCOOL D'SR
	Avenue Viollier 11
	PENSION D'SR
	Rue du Château 12